



ALGERIA

Intervention de

Son Excellence M. Mohammed BEDJAOUI
Ministre d'Etat, Ministre des Affaires
Etrangères

Lors du Débat Général de la 61^{ème} Session de
L'Assemblée Générale des Nations Unies

Vérifier au prononcé

Madame la Présidente,

Votre élection unanime à la présidence de l'Assemblée générale des Nations Unies est, de toute évidence, plus qu'un hommage bien mérité qui vous est rendu pour vos qualités professionnelles et humaines. C'est en effet, dans le même temps, l'expression de toute la considération portée à votre pays, le Royaume frère de Bahreïn pour ses avancés dans la voie du progrès. Mais c'est également une juste reconnaissance de la promotion inéluctable de la femme arabe et musulmane, et par delà, de toutes les femmes sur la scène de l'histoire.

Mes félicitations et remerciements vont aussi à votre prédécesseur, M. Jan ELIASSON, Ministre des Affaires étrangères de la Suède amie, pour une action et un bilan dignes d'éloges.

J'associe volontiers à ces félicitations M. Kofi ANNAN qui s'apprête à achever deux mandats de Secrétaire général des Nations Unies à une période-charnière des relations internationales et qui a mérité de notre Organisation.

Madame la Présidente,

Alors que l'Organisation des Nations Unies poursuit l'accomplissement de sa vocation à l'universalité en accueillant en son sein un nouvel Etat membre, le Monténégro, avec lequel l'Algérie travaille à une coopération multiforme, les fondements essentiels de notre Institution sont mis à rude épreuve, une fois de plus, par les graves développements de la situation au Moyen Orient, avec des déferlements de violence contre les peuples palestinien et libanais frères. Par leur contexte, leur envergure et l'ampleur de leurs conséquences sur différents plans, ces agressions, qui ne sont pas réductibles à des épiphénomènes passagers, sont le témoignage accusateur des limites imposées à l'autorité des Nations Unies face à des situations conflictuelles qui heurtent leur raison- d'être elle-même. Dans les vastes espaces du monde en développement, et singulièrement à travers celui de la civilisation musulmane, une sourde frustration monte et s'élargit devant cette impuissance des Nations Unies à

soutenir, au bénéfice des peuples palestinien et libanais, les valeurs humaines les plus élémentaires.

Le Moyen-Orient est incontestablement la région du monde la plus instable puisqu'il met en évidence, dans toute leur cruauté, des dénis flagrants de justice et connaît des vagues récurrentes de violence qui se traduisent par une grave détérioration de la situation sécuritaire et humanitaire, qui éloignent toute perspective d'instauration d'une paix juste et durable dans la région.

Le peuple palestinien a montré au monde entier son aptitude à assurer le fonctionnement démocratique de ses Institutions, à travers la tenue d'élections présidentielles, puis d'élections législatives, dans une parfaite transparence avant de se voir durement sanctionné, tandis que l'horizon d'une paix juste, globale et durable s'en est éloigné.

Alors que le peuple palestinien subit une punition collective indue, le Liban, dont le martyre est symbolisé par l'acharnement israélien sur la localité de Qana, a été happé par une guerre meurtrière dans laquelle le peuple libanais a tenu en échec l'infamante capacité de feu et de destruction qui s'est abattue sur lui.

Il est temps que la communauté internationale appréhende le conflit du Moyen Orient dans toutes ses dimensions et ses exigences, en termes de rectitude morale et politique, et aille résolument dans le sens de la légalité internationale en mettant en œuvre, comme l'initiative arabe de paix en indique la voie, une paix juste, globale et durable du conflit.

Dans cette même aire géopolitique, l'insécurité et l'instabilité en Irak persistent, leur rançon quotidienne en lots considérables de pertes humaines se dissolvant dans un effet pernicieux d'accoutumance et de banalisation. La mise en place d'un gouvernement d'union nationale et l'option déclarée de celui-ci pour une réconciliation nationale inclusive constituent des premiers pas dans la bonne direction.

L'Algérie, qui se félicite de l'accueil positif réservé à ces développements par les principales forces politiques irakiennes, estime que la meilleure façon d'assurer

le succès du processus politique en cours, dont l'objectif est de permettre à l'Irak de recouvrer pleinement sa souveraineté dans le cadre de son unité nationale et de son intégrité territoriale, réside dans l'intensification des efforts tendant à éviter un surcroît de déchirements fratricides dans le pays autour de lignes de fracture confessionnelle et ethnique.

Madame la Présidente,

Il y a un an, lors du Sommet Mondial, nous avons, ensemble, tracé la voie à suivre en vue de mettre en œuvre une réforme globale de l'Organisation des Nations Unies. En s'associant au consensus qui a permis l'adoption d'une série de mesures concrètes de réforme, les pays non alignés avaient pour souci de contribuer à transformer notre Organisation en un instrument capable de faire face aux nouveaux défis et menaces auxquels la Communauté internationale est confrontée.

Il est opportun, aujourd'hui, de dresser un bilan d'étape de la mise en œuvre de ces décisions. Dans cette optique, l'Algérie ne peut que se féliciter des quelques résultats positifs, jusqu'ici réalisés, grâce à l'esprit de consensus qui a animé les Etats membres.

Il y a eu, tout d'abord, la création de la Commission de consolidation de la paix, mécanisme institutionnel inédit qui a longtemps fait défaut à notre Organisation.

Il y a eu, aussi, la mise en place d'un Conseil des droits de l'homme qui constitue également une avancée pour la Communauté internationale dans sa quête d'un respect universel de tous les droits de l'homme. Ayant le privilège de siéger au Conseil dès sa formation, l'Algérie entend apporter sa contribution à la promotion de la dignité humaine qui passe par l'épanouissement de tous les droits de l'homme partout dans le monde.

Il reste cependant beaucoup de chemin à parcourir pour parvenir aux objectifs fixés au processus de réforme. Aussi, est-il important de redoubler d'efforts en vue d'arriver, au cours de la présente session, à un accord général sur les

questions pendantes et, notamment, celle de la réforme du Conseil de sécurité rendue encore plus pressante par la tragique incapacité du Conseil à arrêter, cet été, la brutale agression du Liban par l'armée israélienne.

D'évidence, la réforme du Conseil de Sécurité met en relief de profondes divergences, car s'il est vrai que cette réforme et, particulièrement, l'élargissement de cet organe principal continuent de focaliser l'attention de tous, nul ne peut occulter ou minimiser les autres aspects, tout aussi importants, liés au mandat et aux missions de cet organe, l'objectif recherché étant qu'à travers une réforme globale, le Conseil devienne plus représentatif dans sa composante, plus démocratique et plus transparent dans son fonctionnement, plus en harmonie avec les positions de l'Assemblée générale afin de donner plus de légitimité à ses décisions et d'accroître son efficacité.

Madame la Présidente,

Les peuples des Nations Unies ont voulu espérer que la célébration du soixantième anniversaire de notre Organisation générerait un ressourcement salutaire dans les buts et principes de la Charte, ainsi qu'une refondation du projet dont elle est porteuse.

Mais le monde d'aujourd'hui est plein d'incertitudes et de trop nombreuses hypothèques pèsent sur lui. Il est, plus que jamais, confronté à des menaces multiples, aussi périlleuses les unes que les autres, qui doivent être appréhendées de manière cohérente afin de mieux cerner leurs causes profondes et permettre ainsi à la Communauté internationale de mener une action déterminée en vue de leur élimination durable.

Il en est ainsi du terrorisme qui continue de frapper différentes communautés humaines avec l'horreur et la cruauté qu'on lui connaît, sans distinction de race, de sexe ou de religion. La lutte contre ce fléau dont nul pays n'est à l'abri, requiert une coopération solidaire, au double plan international et régional, déployée dans la clarté des approches et la complémentarité des démarches.

L'Algérie qui a longtemps souffert de la violence terroriste, dans l'indifférence des uns et la complaisance des autres, ne peut que se féliciter de la prise de conscience de la Communauté internationale de la gravité de la menace que fait peser le terrorisme sur la paix et la sécurité mondiales. Elle souligne l'urgence de la conclusion d'une Convention globale contre le terrorisme international comprenant une définition sans équivoque de ce fléau, qui distinguerait la lutte légitime des peuples contre l'occupation étrangère des actes perpétrés par des individus ou des groupes terroristes, et qui prendrait soin d'éviter l'amalgame qui est fait entre ce fléau et une religion, une civilisation ou une sphère géographique données.

Madame la Présidente,

Je tiens à réitérer notre légitime préoccupation devant l'impasse du processus multilatéral de désarmement et les dissensions que l'objectif de non-prolifération des armes de destruction massive occasionne ici et là.

L'objectif n'a pas varié. Le désarmement doit être général et complet sous un contrôle international efficace. La politique de la non-prolifération nucléaire doit être poursuivie dans ses dimensions horizontale et verticale, et les pays qui ont volontairement renoncé à l'option nucléaire militaire sont en droit d'obtenir des garanties de sécurité et un accès libre et sans discrimination à la technologie nucléaire à usage pacifique.

Il est, dès lors, essentiel que le processus de négociation soit relancé et que soient mobilisées à cette fin toutes les bonnes volontés et les initiatives dont elles sont porteuses, tout en veillant à l'application équilibrée et non sélective des instruments internationaux en vigueur, en particulier, le Traité de Non Prolifération des armes nucléaires (TNP).

Madame la Présidente,

Au Sahara occidental, dernier territoire qui reste à décoloniser en Afrique, le peuple sahraoui est toujours privé de son droit inaliénable à l'autodétermination, consacré par la Charte et les résolutions pertinentes des Nations Unies.

Comme en 1991 avec l'adoption du plan de règlement, la Communauté internationale avait nourri, en 2003, au lendemain de l'approbation, à l'unanimité, par le Conseil de sécurité des Nations Unies, du Plan de paix proposé par M. James Baker, ancien Envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU , l'espoir d'un règlement juste et durable de ce conflit.

Or, force est de constater, aujourd'hui, qu'aucune évolution positive n'a été enregistrée, en raison du rejet de ce Plan de paix par l'une des deux parties au conflit et de sa volonté de préjuger, à son avantage, du statut définitif du territoire qui ne pourrait résulter que d'un référendum d'autodétermination.

L'Algérie, qui n'a aucune revendication sur ce territoire et n'est pas partie prenante à ce conflit dont les deux protagonistes sont désignés par la Communauté internationale comme étant le Royaume du Maroc et le Front Polisario, a pris acte de l'adoption, à l'unanimité, par le Conseil de sécurité, de la résolution 1675 (2006) dans laquelle est réaffirmé le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui.

Fortement attachée au respect de la "déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux" contenue dans la résolution 1514 (XV) du 14 décembre 1960 de l'Assemblée générale de l'ONU, l'Algérie ne cessera pas de soutenir les efforts tendant à permettre au peuple sahraoui d'exercer souverainement son droit à l'autodétermination dans des conditions incontestables de liberté et de régularité.

Sur un autre registre, le 7^{ème} Sommet de l'Union africaine à Banjul a dressé un bilan mitigé de l'évolution des différentes crises et d'autres situations conflictuelles que connaît le continent, notamment en Côte d'Ivoire, en République Démocratique du Congo, au Soudan ou en Somalie. Des efforts persévérants sont déployés afin de mettre en mouvement des interactions entre

l'Union Africaine et les Nations Unies au service d'une prise en charge effective de ces situations souvent complexes et difficiles. Plus important encore, une culture de la paix se développe à travers l'Afrique en tant que ressort d'un renouveau et d'un redressement dont les dirigeants des pays africains ont posé les fondations et les jalons à travers le Traité constitutif de l'Union et le NEPAD.

Sous cet éclairage, il est de la plus haute importance que l'ajustement pacifique de la crise du DARFOUR, dans le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du Soudan et en conformité avec l'accord d'Abuja, s'accompagne d'une conjugaison harmonieuse des actions de toutes les bonnes volontés, singulièrement celles de l'Union Africaine et des Nations Unies.

Madame la Présidente,

La question du développement est, à bon droit, l'une des hautes priorités de l'agenda des Nations Unies, à la faveur notamment de l'adoption, en septembre 2000, des objectifs de Développement du Millénaire, l'éradication de la pauvreté interpellant la conscience de tous les hommes.

Cependant, l'écart qui existe aujourd'hui entre ces objectifs et les progrès réalisés est tel que des efforts décisifs sont indispensables pour que l'Afrique puisse être au rendez-vous, à l'horizon 2015. Des efforts de même nature et de même envergure s'imposent de la part des pays développés pour honorer les engagements pris tant lors du Sommet du Millénaire que lors de la Conférence internationale sur le financement du développement de Monterrey et du Sommet mondial de 2005.

D'évidence, en l'absence de développement, d'opportunités d'emplois et de perspectives d'épanouissement, des segments de plus en plus larges parmi les populations les plus démunies sont contraints à la migration illégale, amplifiant sans cesse un phénomène qui fait jonction avec d'autres phénomènes transfrontaliers, et s'étendant à toutes les régions du monde.

L'Algérie, qui est l'un des pays africains confrontés à ce problème dans ses différentes dimensions, est devenue moins un pays d'origine qu'un pays de transit et d'accueil involontaire de migrants de divers pays, se veut partie

prenante à la recherche de solutions s'inscrivant dans le cadre d'une coopération empreinte d'un véritable esprit de partenariat. C'est cet esprit qui a inspiré l'approche globale, intégrée et équilibrée de cette question par le 7^{ème} Sommet de l'Union africaine à Banjul, et qui se fonde sur la prise en charge des causes véritables du phénomène que sont la pauvreté et le sous-développement.

C'est cette position commune africaine qui a été exposée lors du dialogue de haut niveau sur "les migrations internationales et le développement", et qu'entend promouvoir l'Afrique dans le cadre du dialogue projeté avec l'Union européenne et d'autres partenaires.

Madame la Présidente,

Lors de la célébration du 60^{ème} anniversaire de la création de notre Organisation, nous avons, ensemble, fait le constat que le monde avait profondément changé et qu'il importait d'adapter notre démarche aux nouvelles réalités. Face aux multiples défis et aux menaces structurelles de notre temps, le Sommet mondial de 2005 a posé un diagnostic lucide et prescrit les remèdes nécessaires.

Une année plus tard, l'état de notre monde ne fait que souligner l'acuité des problèmes et l'urgence de leur solution. Il atteste, surabondamment, qu'il serait vain d'inscrire dans la durée les incertitudes et les déséquilibres ainsi que la précarité qui se sont insinués dans la trame même de la société internationale, sauf à condamner cette dernière à une instabilité et à une insécurité chroniques.

En vérité, les réalisations imparfaites et les étapes incomplètes auxquelles se limitent les acquis de la communauté internationale, alors que la mondialisation engendre une formidable contraction du temps et de l'espace, nous mettent en demeure de concevoir l'avenir avec l'ambition de faire ce qui est nécessaire plutôt que la résignation de nous satisfaire de ce qui paraît possible. De ce point de vue, il n'y a pas d'alternative à une refondation démocratique des Nations Unies avec la participation de tous nos pays. Il n'y a pas d'option viable autre qu'une globalisation de la paix et de la prospérité dont tout le genre humain serait bénéficiaire.

Je vous remercie.